

Le Marché Educatif dans la province de Haut-Katanga: Un défi pour la couverture de la demande scolaire

[The Educational Market in the province of Haut-Katanga: A challenge for covering the school demand]

Dihumba Kabwe

Diplômé d'Etudes Approfondies en économie, Chef de Travaux à ISC Lubumbashi, Doctorant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Département de l'Economie, Université de Lubumbashi, B.P. 1825, Lubumbashi, RD Congo

Copyright © 2022 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: In this article, we are motivated by the educational demand which is low in Haut-Katanga in view of mixed financing. Thus, the educational market in this province reveals an imbalance linked to the financing of the educational supply and demand in deficit. Therefore, this request is grouped into five categories according to geographical areas and study costs in terms of costs. Several actors finance the demand and the supply which in turn is grouped into four categories in view of the cost of physical and material investments. These are the State, households, learners in the dynamics of educational financing of households, partners, and businesses. Several reasons are mentioned in this article among which economically, we have the centralized coordination of the educational market and the low income of households which justifies the low demand for education. Moreover, these reasons do not encourage households to send their children to school. In other words, the educational cost and benefits (benefits) are at odds with the labor market for the majority of learners. This is justified by the obsolescence of certain courses organized on the educational market at the secondary level. As a result, these streams do not keep up with the changing economic and technological environment that should benefit learners, their families and the province in the future.

Thus, the educational market shows the remarkable deficit in terms of financial resources, infrastructure, accessibility and future economic and technological advantages of learners in the province of Haut-Katanga because the objective that the State is assigned is not reached.

KEYWORDS: Market, education, demand, supply and financing.

RESUME: Dans cet article, nous sommes motivés par la demande éducative qui s'avère faible dans le Haut-Katanga au vue du financement mixte. Ainsi, le marché éducatif dans cette province dégage un déséquilibre lié au financement de l'offre et de la demande éducative déficitaire. Par conséquent, cette demande se regroupe en cinq catégorie selon les zones géographiques et frais d'études en termes de coûts. Plusieurs acteurs financent la demande et l'offre qui à son tours se regroupe en quatre catégorie au vue de coûts des investissements physiques et matériels. Il s'agit de l'Etat, des ménages, des apprenants dans la dynamique de financement éducatif des ménages, des partenaires, et des entreprises. Plusieurs raisons sont évoquées dans cet article parmi lesquelles économiquement, nous avons la coordination centralisée du marché éducatif et le faible revenu de ménages qui justifie la faible demande éducative. Par ailleurs, ces raisons n'incitent pas les ménages à scolariser leurs enfants. En d'autres termes, le coût éducatif et les avantages (bénéfices) sont en contradiction avec le marché de l'emploi pour la majorité des apprenants. Ceci se justifie par l'obsolescence des certaines filières organisées sur le marché éducatif au niveau secondaire. Par conséquent, ces filières ne suivent pas l'évolution de l'environnement économique et technologique qui doivent être à l'avantage des apprenants, de leurs familles et de la province dans l'avenir.

Ainsi donc, le marché éducatif dégage le déficit remarquable en termes des ressources financières, d'infrastructures, d'accessibilité et des avantages économiques et technologiques futurs des apprenants de la province du Haut-Katanga du fait que l'objectif que l'Etat s'est assigné n'est pas atteint.

MOTS-CLEFS: Marché, éducation, demande, offre et financement.

1 INTRODUCTION

L'éducation étant un marché, elle est considérée comme une industrie de production des connaissances qui se transforme en compétence et aptitude de la main d'œuvre (capital humain). Ce pourquoi, elle obéit à la loi de l'offre et de la demande de service entre différents acteurs qui financent l'éducation. Pour y parvenir, les ménages scolarisent leurs enfants moyennant les frais scolaires et autres exigences (coûts). Il s'agit de financement de la demande dont les sources proviennent des plusieurs acteurs. De la demande, l'offre exige aussi des investissements tant publics que privés à travers les acteurs tel que: l'Etat, les personnes morales, physiques et partenaires en termes de financements physiques, matériels et de la prise en charge de personnel pour produire un nombre d'apprenant ayant de différentes qualifications. D'où un marché éducatif doit dégager un rapport entre l'offre et la demande scolaire aussi identifier les besoins de demandeurs et leurs contraintes accessibilité éducative.

Cependant, l'interaction de l'offre et de la demande éducative dans la province du Haut-Katanga dégage un déficit de financement sur le marché en défaveur de la demande éducative causé par les exigences financières de l'offre. Par ailleurs, l'offre éducative est regroupée selon régime de gestion et les zones géographiques de financement dont celle privée est beaucoup plus urbaines que rurales et dégage des inégalités justifiées par la fixation de frais.

Constatons, que le marché éducatif dans la province est prédominé par la demande éducative dans les écoles privées discriminatoire concentrées dans les villes avec 3 898 écoles et 865 677 élèves contrairement à celles publiques ayant 2 414 écoles et 445 495 élèves (Rapport EPSP 2020). Par la suite, certaines filières ne répondent plus au besoin de l'économique et du marché de travail. Constatons-en plus, un déficit de l'offre publique restée stationnaire de 2010 jusqu'en 2020 et un taux de scolarisation primaire de 55% contre 43,5% au secondaire qui n'atteint pas le seuil de l'EPT (Rapport annuel IPSP Haut-Katanga 2020) alors que l'offre et la demande éducative est mixte. Ce qui justifie, un financement éducatif déficitaire sur le marché et non réaliste au objectifs économique et de l'éducation pour tous.

Ce pourquoi, la promotion de l'éducation pour tous (EPT) est une des stratégies prioritaires au niveau mondial qui ne peut se réaliser que si le marché éducatif est favorable à tous. Cependant, la couverture de l'offre et de la demande éducative, reste un défi à relever sur ce marché.

Aux vues de cette préoccupation, la revue de littérature va nous renseigner sur les questions relatives au marché éducatif à travers le niveau de scolarisation.

Selon Diakité (2000), le marché éducatif est considéré comme un phénomène lié à l'offre et la demande fondé à travers l'organisation et fonctionnement du secteur de l'éducation. Pour lui cette organisation, exige l'utilisation des ressources et des moyens alloués à celle-ci, d'une part et la demande de l'éducation des ménages sous contrainte financière d'autre part.

Ainsi, l'analyse économique du marché de l'éducation considère le système éducatif comme une industrie, chaque établissement de l'enseignement comme une entreprise. Pour cela, la production du secteur industriel de l'éducation est considérée comme un service éducatif classiquement réservé à l'Etat et le secteur privé reste auxiliaire à celui-ci. Ce qui justifiait la couverture de l'offre et la demande éducative dans les pays Développés dominé par l'offre publique.

Contrairement à ses résultats, dans la province du Haut-Katanga; le marché éducatif est dominé par l'offre et la demande privée ensuite inondé par les acteurs privés dont la motivation reste capitaliste qui ont profité de l'insuffisance de l'offre publique. Cependant, cette offre privée est très exigeante surtout en ce qui concerne le paiement de frais pour chaque mensualité et autres droits liés à l'inscription.

Pour (Diarra, 1999); (Lange, 2002) En Afrique, la problématique de l'offre et de la demande d'éducation est encore plus récente. Ce sont les difficultés rencontrées par les pays africains pour atteindre les OMD. Selon cet auteur, le non atteint de cet objectif a nécessité une création de la dynamique nouvelle engendrant le développement d'études sur l'offre et la demande éducative qui se limite juste au niveau de nombre d'écoles en termes de capacité d'accueil par rapport à la demande.

Ce pourquoi, à notre avis l'auteur n'a pas évalué le coût d'investissement non seulement de l'offre mais également de la demande éducative contraignant à l'accès de la majorité des enfants et qui fait l'objet de la comparaison avec le bénéfice futur de celui-ci au sens de G. Becker. Ainsi, la dimension économique de la couverture de la demande éducative constitue est une préoccupation de cette recherche au vue des travaux empiriques sur le financement éducatif pour un investissement en capital humain.

Pour Marie Duru Bellat (2001), ces auteurs étudient les politiques éducatives, mais sans faire mention de cette notion. Pour eux, l'offre éducative sur le marché concerne une offre plurielle et diversifiée, aux moyens souvent disparates, ensuite aux objectifs parfois divergents. Elle s'adresse soit aux ménages salariés publics, privés, mixtes et ceux exerçant les activités libérales ensuite les apprenants. Cette offre plurielle s'inscrit au sein d'un espace social et économique. C'est pour dire que le marché éducatif est le lieu où s'opposent les positions sociales et économiques.

La position de cet auteur, considère que la scolarisation est une pratique sociale et économique essentiellement reliée à l'exercice du pouvoir entant qu'un service publique ou privé.

Ainsi, en RDC en général et particulier la province du Haut-Katanga, l'offre se présente selon le régime de gestion (il s'agit des écoles non conventionnées, conventionnées et privées), selon les filières (générale, technique et de métiers à l'exception du primaire) et selon les zones géographiques de financement dégageant les inégalités et la discrimination scolaire justifiées par les frais et autres exigences.

Selon Lange et Yaro (2003), « l'offre d'éducation renvoie aux capacités institutionnelles, aux moyens humains et matériels offerts et à leur répartition quantitative et qualitative sur le territoire national entre les différents groupes sociaux. Elle dépend étroitement des politiques de l'éducation et donc de l'environnement économique et politique global (qu'il soit national ou international), mais aussi du dynamisme de certains groupes de la société civile (confédérations religieuses, mouvements associatifs ou syndicaux, communautés villageoises ou de quartier urbain) ou de l'initiative privée des individus ».

Lorsqu'on analyse l'offre d'éducation sur le marché comme une offre économique on cherche à connaître les raisons et les conditions de la répartition de cette offre entre les différentes régions, milieux ou groupes économiques selon les sources de revenus en général et en particulier d'autres aspects sociaux et démographiques. En effet, l'offre et la demande éducative est très inégale et répartie au Haut-Katanga, notamment dans les communes, territoires, villages et villes de la province. Les disparités selon ces dernières, s'opposent entre le centre et la périphérie, où l'on remarque l'absence de l'offre privée dans les villages contrairement dans les villes, communes et territoires à forte densité démographique et l'insuffisance de celle publique au vue du revenu de différents ménages incapables d'accéder à l'offre privée aux regard les zones géographiques.

Pour cela, quels que soient le niveau et l'origine de l'offre sur le marché éducatif dans la province du Haut-Katanga, celle-ci exige un financement reconnu dans la loi cadre N°14/004 du Février 2014 au vue du financement de l'enseignement National en RDC, à son article 170 ou les écoles publiques et privées bénéficient d'un financement en termes d'autofinancement, aide extérieur, don, subvention, apport des personnes physiques et contribution des ménages et de l'Etat¹.

Par ailleurs, pour cet article notre raisonnement étant inductif; les nombreux auteurs, les lois, les arrêtés, les rapports de l'EPSP et les statistiques au-delà de l'enquête par la méthode de taux de sondage et la formule de fichier, nous ont facilité l'exploration par les écrits de cette publication. Nos analyses se limitent au niveau de la couverture de la demande éducative au primaire et au secondaire à travers la coordination centralisée et décentralisée via le financement mixte du marché de l'éducation.

Les données utilisées dans notre analyse sont issues de l'analyse de la base de données des arrêtés provinciaux, des statistiques des enfants scolarisables EPSP (2010-2020), de la loi cadre de l'enseignement national et les frais d'étude selon les zones géographiques de la province de Haut-Katanga.

Dans notre méthodologie, le suivi de la couverture de la demande éducative scolaire dans le cycle primaire et secondaire porte sur la population scolarisable ayant fréquenté le marché éducatif et terminé les deux cycles entre 2010-2020 au-delà de l'enquête sur le frais de 2019-2020. Par ailleurs, dans le rapport de l'EPSP/Haut-Katanga et les arrêtés provinciaux plusieurs points susceptibles d'expliquer la contradiction de l'inefficacité du marché éducatif au regard le financement mixte.

Cependant, les dimensions administratives, économiques et géographiques justifient le rapport de l'offre et de la demande faible malgré le financement mixte du système éducatif. Ainsi, le taux de scolarisation primaire de 55% et secondaire de 43,5% n'est qu'une conséquence d'un marché déséquilibré et discriminatoire au vue de la fixation des frais scolaires.

2 LE FINANCEMENT EDUCATIF

Le financement éducatif² constitue toutes ressources allouées à l'investissement humain, physique et matériel permettant à offrir et d'organiser la formation des apprenants dans un système éducatif. Ces ressources peuvent être financées par plusieurs acteurs qui par ailleurs, dans le cadre de la réalisation des objectifs d'EPT, le Gouvernement a signé un protocole d'accord avec les cinq parrains de l'EPT.

Les principaux acteurs du marché éducatif sont: l'Etat, les partenaires techniques et financiers, les Confessions religieuses, les ménages, les personnes physiques et les entreprises. Ainsi, l'analyse économique de l'offre se résume à travers le financement public, privé et mixte éducatif tant interne qu'externe.

¹ Loi Cadre de l'Enseignement National 2014 portant sur le financement de l'éducation Nationale à son Article 169 ; 170 jusqu'au 174 ; démontre les sources d'investissement physique au vu de l'offre tant publique que privée terme de subvention, apport de personne physique, entreprises, Etat, aide extérieur, don, lègue, et la contribution de ménage.

² Le financement éducatif sont des ressources issues des individus, des entreprises ou institution financière, de l'Etat et aide extérieur destinées aux investissements physiques capables à couvrir la demande éducative selon les objectifs assignés par la politique éducative du pays.

2.1 LE FINANCEMENT PUBLIC DE L'ÉDUCATION

Le financement public des dépenses de l'éducation revient au pouvoir public de prendre en charge le financement physique, matériel et prise en charge de salaire de personnel tant au niveau primaire que secondaire en vue de répondre à la demande éducative. Cependant, les ressources consacrées au financement de l'éducation par le pouvoir centrale et non accompagné par celui décentralisé sont relativement faibles en moyenne 1,5% des richesses de l'Etat.

Pour la province de Haut-Katanga, le financement public est essentiellement affecté au paiement des salaires du personnel, de fonctionnement et d'investissement physique pour les écoles publiques et conventionnées par le Gouvernement Central et provincial pour scolariser les enfants. Pour ce qui concerne, les dépenses du pouvoir Central pour financer les investissements physiques, matériel et prise en charge de personnel enseignant et administratif est passée respectivement de 15 865 326 012 FC en 2010 à 33 280 121 018 FC en 2020 ensuite le Gouvernement provincial respectivement en 2010 à 1 322 110 501FC à 2 773 343 318 FC en 2020.

Les dépenses publiques d'éducation s'élèvent à un peu plus de 17 187 436 513 de Francs congolais en 2010, en valeurs nominales, elles ont été doublée soit à 36 053 464 336 FC depuis 2020. En termes réels, la progression sur la période, est beaucoup plus modeste, d'un facteur lié à la gratuité en 2019- 2020.

Pour être claire, ces financements physiques dans la province du Haut-Katanga sont restés constants et regroupés selon les zones géographiques en quatre catégories à savoir:

- La première catégorie concerne les écoles tant primaires et secondaire qui étaient construites en matériaux durables avant 2010 et 2020 au nombre respectif au primaire et secondaire de 336 écoles contre 270 écoles dont le coût d'investissement supporté par le pouvoir central et provincial estimé en moyenne respectivement d'ordre de 124 380\$ contre 186 400 \$ par école au primaire et au secondaire;
- La deuxième catégorie concerne celles jadis construites en matériaux semi-durable avant 2010 et 2020 au nombre respectifs au primaire et secondaire 836 écoles contre 569 écoles dont le coût d'investissement supporté par le pouvoir central et provincial estimé en moyenne respectivement d'ordre de 35000\$ contre 54 300\$ par école au primaire et de au secondaire;
- La troisième catégorie concerne celles construites en terre battue avant 2010 et 2020 au nombre respectivement au primaire et secondaire 310 écoles contre 240 écoles dont le coût d'investissement supporté par le pouvoir central et provincial estimé en moyenne respectivement d'ordre de 5 450\$ contre 7 600\$ par école au primaire et au secondaire;
- La quatrième catégorie est celle se rapportant aux écoles construites en matériaux en paille feuillage en 2020 au nombre respectivement au primaire et secondaire 342 écoles contre 235 écoles dont le coût d'investissement supporté par le pouvoir central et provincial estimé en moyenne respectivement d'ordre de 850\$ contre 1510\$ par école au primaire et au secondaire.

2.2 LE FINANCEMENT PRIVÉ

Le financement privé de l'offre éducative traditionnellement s'effectue d'une part par les promoteurs d'écoles (les individus), et d'autre part les confessions religieuses, les entreprises et les institutions financières. De nos jours, dans la province du Haut-Katanga; les Promoteurs d'écoles, les ménages, les entreprises et les apprenants constituent une source de financement physique pour le secteur éducatif au vu des Arrêtés provinciaux fixant les différents frais scolaires comme c'est le cas de la province du Haut-Katanga pendant notre période d'étude.

Dans le contexte de la province du Haut-Katanga; constatons une prolifération de l'offre privée dans les grandes agglomérations au détriment de la périphérie. Ceci justifie la pensée de Friedman, laquelle considère que l'offre publique n'offre pas nécessairement un capital physique et humain de qualité. Par ailleurs l'offre éducative constitue une activité génératrice de profit et apporte des bénéfices monétaires élevés à celui qui l'a investi.

Il sied d'ajouter du point de vue financement physique privé dans la province du Haut-Katanga, celui-ci est regroupé selon les zones géographiques en quatre catégories qui accroisse chaque année contrairement à celle publique.

2.3 LE FINANCEMENT MIXTE

L'offre éducative a donné lieu à un partenariat public-privé très actif comme en témoigne la part de l'enseignement privé dans la scolarisation des élèves. La majorité des écoles conventionnées sont subventionnées par l'État et celles publiques conférées à la confession religieuse, c'est-à-dire, elles qui reçoivent un financement de l'Etat pour les investissements physiques, le salaire du personnel et pour subvenir aux besoins du fonctionnement d'une part et d'autre part l'offre privée réalisée par les promoteurs d'écoles, entreprises et confessions religieuses constitue un financement d'ordre mixte.

Cependant, les modèles de financement de l'offre éducative tendent à se différencier en fonction des niveaux d'éducation concernés, le financement de l'offre privée représente une part croissante dans l'allocation des ressources et la combinaison entre secteur public et privé est au profit de modes de financement de l'offre et de gestion mixtes.

Partout, l'organisation même des systèmes éducatifs évolue, sous l'effet d'une concurrence accrue et de l'introduction de nouvelles logiques inspirées des mécanismes du marché. Ces innovations entraînent une redéfinition du rôle et des moyens d'action de l'État qui à la fois les pilote, arbitre et garantit l'équité. Il redéfinit en conséquence son organisation, ses interventions financières et sa production de réglementation.

Cependant, la croissance rapide des effectifs scolarisés, à tous les niveaux et dans tous les pays, fait peser une lourde charge sur les ressources nationales, plus particulièrement sur les budgets publics, et conduit à rechercher des sources complémentaires de financement pour faire face à la couverture d'une demande scolaire qui augmente chaque décennie. Sur ceux, plusieurs politiques menées, durant les dernières décennies dans différents contextes nationaux ont pour objectif de maintenir ou accroître les ressources consacrées à l'offre éducative afin de couvrir la demande des enfants à l'âge de scolarité conformément à l'objectif EPT.

De toutes les offres physiques et matérielles, il se dégage un effectif scolarisé au vue de l'offre mixte réparti selon les zones géographiques, les frais de scolarité et les filières retenues en cinq catégories. Les courbes et pyramides évolutives des effectifs des élèves inscrits et scolarisés par catégories se présentent comme suit:

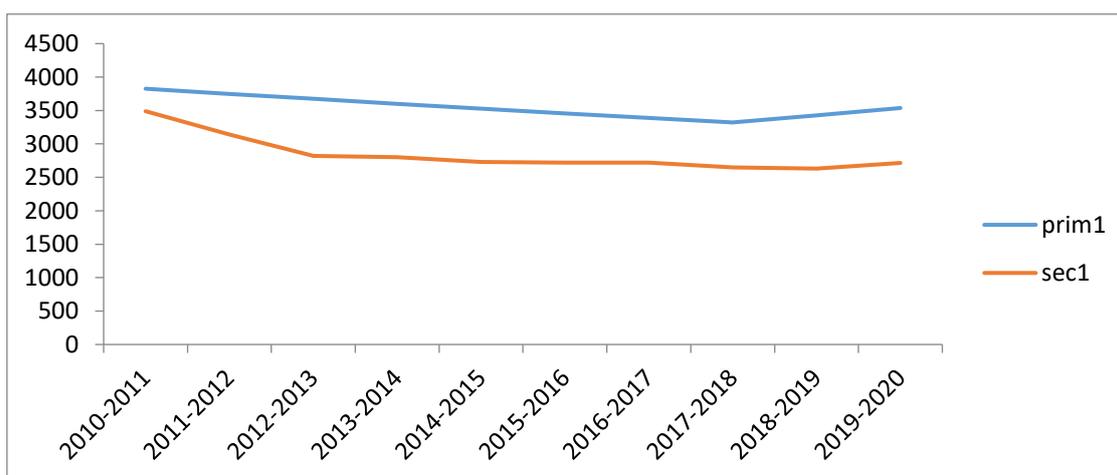


Fig. 1. Graphique de courbe évolutive des effectifs d'élèves aux cycles primaire et secondaire dans la catégorie 1

Source: L'auteur

Dans cette catégorie les effectifs des élèves du cycle primaire sont supérieurs à ceux du secondaire. Cependant, la tendance générale est sur une longue période descendante. On observe une remontée sur les deux dernières années scolaires de suite de la mesure de la gratuité de l'éducation au primaire. Ceci justifie le financement physique et matériel de l'offre par rapport à la capacité d'accueil en termes des infrastructures.

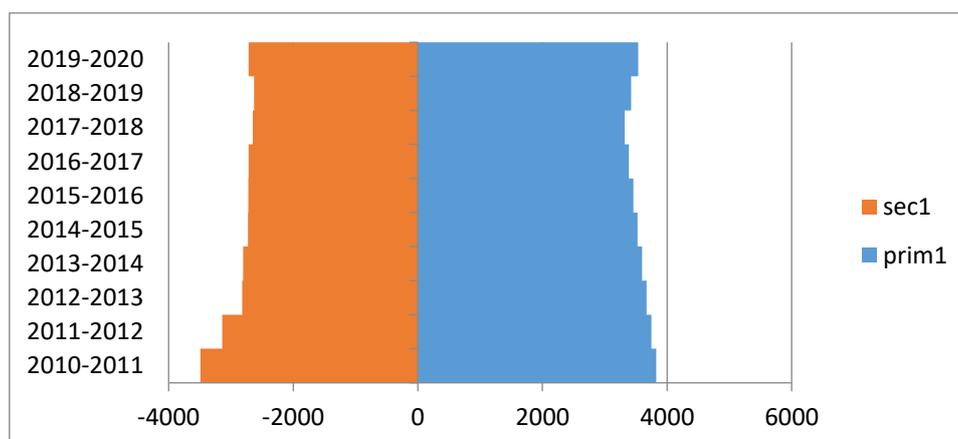


Fig. 2. La pyramide des effectifs des élèves du primaire et secondaire pour la catégorie 1

Source: L'auteur

Cette pyramide montre l'évolution de effectifs des élèves de la première catégorie tant au primaire qu'au secondaire. Au vue de ce graphique on peut postuler en terme de capacité d'accueil des effectifs scolarisé ainsi que des infrastructures scolaires qui au primaire bien que supérieur par rapport au secondaire, entre 2019 et 2020 le nombre d'enfants scolarisés et des classes se sont améliorés au vue de la forte pression démographique aussi grâce la gratuité au primaire qui a entraîné l'affectation du revenu jadis affecté par les ménages au primaire aujourd'hui au le secondaire.

D'une manière globale, le financement physique mixte dans la province du Haut-Katanga est regroupé selon les zones géographiques en quatre catégories à savoir:

- La première catégorie concerne les écoles tant primaires et secondaire en matériaux durables entre 2010 et 2020 au nombre respectivement au primaire et secondaire 452 écoles contre 519 écoles dont le coût d'investissement supporté par le pouvoir central, provincial autres partenaires estimé en moyenne respectivement d'ordre de 124 380\$ contre 186 400\$ par école au primaire et au secondaire;
- La deuxième catégorie de plus concerne celles en matériaux semi-durable entre 2010 et 2020 au nombre respectivement au primaire et secondaire 1 041 écoles contre 863 écoles dont le coût d'investissement supporté par le pouvoir central, provincial et autres partenaires estimé en moyenne respectivement d'ordre de 35 000\$ contre 54 300\$ par école au primaire et de au secondaire;
- La troisième catégorie de plus concerne celles en terre battue entre 2010 et 2020 au nombre respectivement au primaire et secondaire 655 écoles contre 550 écoles dont le coût d'investissement supporté par le pouvoir central, provincial et autres partenaires estimé en moyenne respectivement d'ordre de 5 450 \$ contre 7 600\$ par école au primaire et au secondaire;
- La dernière catégorie est celle en paille feuillage entre 2010 et 2020 au nombre respectivement au primaire et secondaire 552 écoles contre 461 écoles dont le coût d'investissement supporté par le pouvoir central et provincial estimé en moyenne respectivement d'ordre de 850\$ contre 1 510\$ par école au primaire et au secondaire.

3 ANALYSE QUANTITATIVE DE L'OFFRE ÉDUCATIVE

Lorsqu'on aborde l'offre d'éducation sous l'angle de l'offre sociale, et des capacités institutionnelles de l'État et des différents acteurs intervenant dans le secteur de l'éducation, nous constatons une défaillance de l'offre d'éducation. Cette défaillance est liée à un certain nombre des facteurs. Il s'agit de l'inefficacité d'allocation des ressources consacrées à l'investissement physique de l'éducation et à la gratuité dans le Haut-Katanga. Cependant, le faible nombre d'écoles publiques dégagent un nombre de personnel non mécanisé, la pénurie d'enseignants, d'infrastructures scolaires, de matériels didactiques et pédagogique.

Par ailleurs, il s'observe une contradiction entre les dépenses mixtes d'éducation d'investissement physiques et le rendement en termes de taux d'accès et d'achèvement scolaire. Cela signifie que les ressources consacrées aux matériaux éducatifs, aux supports pédagogiques, aux infrastructures scolaires et au développement professionnel des enseignements sont trop faibles pour assurer une offre éducative de masse.

En plus de la mauvaise gestion des ressources, nous avons aussi la mauvaise allocation des ressources de l'éducation entre les différentes villes, communes et territoires (sous-division) créant un déséquilibre lié à la carte scolaire; les unes déjà favorisées par l'offre d'éducation continuent toujours à recevoir plus de ressources en terme des investissements physiques tant publics que privés que les autres défavorisées par exemple certaines communes, villes et territoires continuent toujours d'être dotées d'écoles publiques et privées alors que celles périphériques n'en disposent pas.

Lorsqu'on évoque la question des infrastructures scolaires en matière d'offre éducative, on fait référence aux écoles, aux salles de classe, aux matériels pédagogiques et mobiliers. Ainsi, l'analyse de l'offre publique et privée d'éducation (infrastructures scolaires) montre une mauvaise répartition de l'offre à travers la province du Haut-Katanga. En effet, l'absence d'infrastructures scolaires rend difficile voire impossible la scolarisation des enfants. Cependant, l'une des conséquences de la défaillance de l'offre scolaire est le recours à la double vacation (une salle de classe utilisée par un groupe d'élèves le matin et par un autre groupe d'élèves l'après-midi), des effectifs pléthoriques dans les salles de classe (en moyenne, 64 élèves par classes supérieur au ratio traditionnel) dans les écoles publiques, une résultante de la gratuite; constituent des éléments qui influencent les résultats scolaires des enfants ainsi que leur scolarisation.

Selon le rapport de l'EPSP 2019, la question de l'offre éducative au Haut-Katanga, souffre d'un manque d'enseignants en termes de quantité et de qualité au regard du ratio élève/Enseignant et eu égard à la gratuité au vu le nombre d'élève dans les classes des écoles publiques et privées.

Dans l'optique de l'éducation pour tous, depuis deux décennies on a consenti d'importants efforts en matière d'offre éducative (augmentation du nombre d'enseignants). Officiellement, 13379 et 25097 enseignants entre 2010 et 2020 soit une augmentation de 11718 Enseignants au total.

4 ANALYSE DE LA DEMANDE D'ÉDUCATION

L'analyse de la demande d'éducation est appréhendée comme le dénombrement des enfants à l'âge légal et illégal de scolarité. Les enfants des différents ménages sont destinés à accéder à l'éducation moyennant un financement en terme de coût direct et d'opportunité. Ces coûts sont supportés par les individus, les ménages, l'Etat et autres institutions catégorisé selon les sources des revenus, la situation démographique et sociale. Pour ce qui nous concerne au-delà de considérations sociales ou démographiques, celle économique fondée sur les théories évoquées (capital humain, croissance endogène et choix public) constitue notre cadre conceptuel sur la notion de la demande éducative.

4.1 APPROCHE ÉCONOMIQUE DE LA DEMANDE D'ÉDUCATION

L'analyse économique de la demande d'éducation de Becker, repose sur l'idée que les individus déterminent leur parcours scolaire de façon rationnelle, « en fonction du rendement de l'investissement en capital humain qu'il représente. Ce rendement est la différence entre les bénéfices de l'éducation, qui incluent notamment des revenus de travail plus élevés reflétant la productivité accrue des travailleurs les mieux formés, et les coûts de l'éducation, qui sont les deux ordres. Il existe, d'une part, des coûts "directs", frais de scolarité et d'autres dépenses nécessaires à la poursuite des études, et, d'autre part, des coûts "d'opportunité", à savoir les revenus qu'il aurait été possible de percevoir en travaillant plutôt qu'en étudiant.

Il sied de préciser selon G. Becker que pendant la période de scolarité; l'apprenant ne peut pas exercer une activité génératrice du revenu (un travail à temps plein ou partiel) tout le temps est consacré à l'éducation. Ainsi, le cas de la province du Haut-Katanga, renseigne que dans la dynamique de financement éducatif par les ménages, les apprenants exercent des activités domestiques et économiques à temps partiel. Ces dernières sont génératrices ou pas de revenus et permettent les apprenants de financer leur scolarisation. Ce qui à notre avis, constitue un nouvelle dynamique et raisonnement qui entraîne la réduction des coûts directs et d'opportunité pendant la période de scolarité. Ce qui contribue à la maximisation de gain dû à l'investissement, mais également une source supplémentaire pouvant contribuer à l'objectif EPT dans la province du Haut-Katanga.

4.2 LA SOURCE DE FINANCEMENT DE LA DEMANDE EDUCATIVE

Comme nous l'avons évoqué dans la revue de littérature, le financement de la demande relève de l'apanage et responsabilité de l'individu, du ménage, de l'Etat et d'autres institutions internes et externes. Ces différents acteurs constituent à notre avis plusieurs types de financement à savoir: public, privé, les ménages, des apprenants et mixte.

4.2.1 LE FINANCEMENT PUBLIC DE L'ÉDUCATION

Le financement public des dépenses de l'éducation revient au pouvoir public de prendre en charge la scolarisation des tous les enfants à l'âge scolaire à travers la gratuité éducative dont le bénéficiaire dans le cadre de l'enseignement universel.

Pour la province du Haut-Katanga, en dehors des charges évoquées certains frais notamment d'inscription, les kits scolaires, administratifs, d'organisation des examens des classes terminales (TNFEP et Examen d'Etat) et le frais d'étude dans les écoles publiques et conventionnées sont payées par les ménages pour rémunérer les nouvelles unités non payées par l'Etat.

4.2.2 LE FINANCEMENT PRIVÉ

Le financement privé de l'éducation s'effectue d'une part par les institutions financière selon (Friedman, 1962) soulevant l'imperfection du marché financier dans le cas où les études doivent être financées par un marché de crédit concurrentiel à travers un octroi de crédit également une bourse³. Pour le cas de la province du Haut-Katanga, certaines banques comme à titre d'exemple l'Eco Bank accorde des crédits scolaires remboursables dans un délai de 13 mois d'une somme maximale de 5000 Dollars Américain; une condition de discrimination des enfants issus des ménages pauvres.

4.2.3 LE FINANCEMENT DES MÉNAGES

Dans les pays en développement, comme ce le cas de notre province la grande majorité des ménages disposent de ressources limitées. Cette contrainte budgétaire est un frein à la scolarisation des enfants. L'imperfection du marché de crédit génère une situation

³ Le financement de la demande éducative peut se faire à travers les institutions financières comme celle de l'offre sous forme de l'octroi de la bourse scolaire à tout apprenant moyennant une garantie et remboursable avec les intérêts selon Friedman.

paradoxe alors même que le rendement de l'investissement en capital humain est très élevé. Les parents n'ont pas la capacité à court terme de financer la scolarisation de leurs enfants (Ranjan, 2011).

Pour les ménages les plus pauvres, les enfants sont utilisés dès le plus jeune âge comme main d'œuvre afin de desserrer la contrainte budgétaire de ménages et assurer la survie de celle-ci Kis – Katos (2007). Cette situation accentue la faible scolarisation des enfants des familles les plus démunies. Malgré cette contrainte des investissements en éducation peuvent être réalisés par les familles les plus pauvres. Les parents et leurs enfants peuvent s'engager dans un contrat implicite reposant sur un investissement inter-temporel. La scolarisation de l'enfant s'inscrit pour les parents dans une logique d'investissement impliquant un transfert intergénérationnel de revenus.

En première période, les parents financent l'éducation de l'enfant, et anticipent de recevoir un transfert en seconde période, c'est à dire à la vieillesse des parents une fois que l'enfant aura achevé son parcours scolaire et réalisé son insertion professionnelle, il pourra effectuer ce transfert Robert E. Lucas, (March 1993).

Comme tout investissement, l'effort financier réalisé pour scolariser des enfants va dépendre des bénéfices présents et futurs qu'il peut escompter de cet investissement en deuxième période.

4.2.4 LE FINANCEMENT DES APPRENANTS

Pour les ménages les plus pauvres le travail de certains enfants peut être utilisé pour financer l'éducation des enfants de la fratrie. Le chef de famille décide alors que certains enfants suivront le système scolaire alors que d'autres contribueront économiquement au revenu du ménage.

Les stratégies d'investissement en éducation retenues par les parents sont donc fortement influencées par les caractéristiques du ménage mais également par les caractéristiques de la fratrie. Etant donné que les gains potentiels de l'éducation d'un enfant peuvent être différents selon son sexe, le nombre de ses frères et sœurs et le rang de l'enfant dans la fratrie, une rivalité peut s'instaurer entre eux pour l'accès à l'éducation. Outre ce système de fratrie, les apprenants dans le contexte actuel en exerçant une activité économique, certains arrivent à financer la totalité ou une part considérable des exigences scolaires. Ainsi, dans la Haut-Katanga en particulier, cette nouvelle catégorie d'acteur qui financent l'éducation entre dans la dynamique financement de ménages et se greffent aux acteurs traditionnels qui financent l'éducation et accroissent le taux d'accès éducatif qui est considéré comme notre objet de cette recherche.

4.2.5 LE FINANCEMENT MIXTE

La demande éducative a donné lieu à un partenariat très actif entre les ménages, entreprises, l'Etat et autres institutions dans le financement de la scolarisation des élèves. Tel est le mode de financement du système éducatif congolais en particulier du Haut-Katanga qui est soumis à une vérification de l'accessibilité des enfants à l'éducation.

D'où la nécessité de présenter les différents coûts directs de financement de la demande éducative mixte selon les zones géographiques et les frais de scolarité:

Tableau 1. Les catégories de frais scolaire dans le Haut-Katanga regroupé selon les tranches

Catégories	Tranche de frais en CDF	Tranche de frais en USA	Total tranche l'an CDF	Total tranche l'an USA
1 ^{ère} Catégorie	2 000 fc à 20 000 fc	1\$ à 10\$	18 000fc à 180 000 fc	9\$ à 90\$
2 ^{ème} Catégorie	20 000 fc à 50 000 fc	10\$ à 25\$	180 000fc à 450 000 fc	90\$ à 225
3 ^{ème} Catégorie	50 000 fc à 100 000 fc	25\$ à 50\$	450 000 fc à 900 000fc	225\$ à 450\$
4 ^{ème} Catégorie	100 000 fc à 200 000 fc	50\$ à 100\$	900 000 fc à 1 800 000 fc	450\$ à 900\$
5 ^{ème} Catégorie	200 000 fc et plus	100\$ et plus	1 800 000 fc et plus	900\$ et plus

Source: L'auteur sur base des données de terrain.

Ce tableau nous renseigne la catégorisation de frais selon les zones géographiques et filière au secondaire tant dans les écoles privées que publiques. Il se dégage cinq catégories en tranche selon qu'on se trouve dans n'importe quel sous division (Lubumbashi 1; 2; 3; 4 et 5, Likasi 1et 2, Kambovo, Kasenga, Mitwaba, Kipushi, Sakanya et Pweto) au vue de l'administration scolaire. Mais, il sied de signaler dans une sous division l'on retrouve les différentes écoles ayant toutes les cinq catégories de frais fixé en tranche. Ainsi, au regard de chaque catégorie ces tranches nous ont aidé à déterminer la moyenne de frais selon bien attendu chaque catégorie enfin de ressortir le coût de financement pour chaque catégorie ou zone géographique.

Tableau 2. Les catégories des frais liés à l'inscription scolaire Dans le Haut-Katanga regroupé selon les tranches de coûts

Catégorie	Tranche de frais liés à l'inscription en cdf l'an	Tranche de frais liés à l'inscription en usa l'an
1 ^{ière} Catégorie	1500 fc à 15 000fc	0,75\$ à 7,5\$
2 ^{ième} Catégorie	15 000fc à 25 000fc	7,5\$ à 12,5\$
3 ^{ième} Catégorie	25 000fc à 50 000fc	12,5\$ à 25\$
4 ^{ième} Catégorie	50 000fc à 100 000fc	25\$ à 50\$
5 ^{ième} Catégorie	100 000fc et plus	50\$ et plus

Source: L'auteur sur base des données de terrain.

Comme dans tout environnement, la demande éducative exige certains préalables notamment ceux liés à l'inscription dans une école selon les zones géographiques et filières organisées. Cependant, dans la Province du Haut-Katanga; ces frais ne sont pas homogènes ce qui nous a permis de les présenter par tranche en cinq catégorie allant de 15 000 FC à 100 000 FC et plus afin de dégager la moyenne qui aidera à déterminer coût pour chaque catégorie.

Tableau 3. Les catégories des frais liés à l'achat de kits scolaires dans le Haut-Katanga regroupé selon les tranches de coûts

Catégorie	Tranche de frais liés au kits scolaire en cdf l'an	Tranche de frais liés au kits scolaire en usa l'an
1 ^{ière} Catégorie	15 000fc	7,5\$
2 ^{ième} Catégorie	20 000fc	10\$
3 ^{ième} Catégorie	30 000fc	15\$
4 ^{ième} Catégorie	60 000fc	30\$
5 ^{ième} Catégorie	110 000fc	55\$ et plus

Source: L'auteur sur base des données de terrain.

Le financement de l'éducation exige aussi en amont l'acquisition de fourniture scolaire notamment les cahiers, les uniformes, les sacs, les chaussures etc. Ceci selon notre démarche constitue un coût présenté en cinq tranches allant de 15 000 FC à 110 000 FC et plus.

Tableau 4. Les frais liés à l'Etat et quotité de l'inspection dans le Haut-Katanga regroupé selon les tranches au vue des zones géographiques et filières

Catégorie	Tranche de frais de l'Etat et quotité en cdf	Tranche de frais de l'Etat et quotité en usa	Total tranche l'an cdf	Total tranche l'an usa
Montant finalistes	40 000 fc	20\$	60 000fc	30\$
Montant autres classes	10 000fc	5\$ à	30 000 fc	25\$

Source: L'auteur sur base des données de terrain.

Ce tableau nous renseigne sur les différents frais supportés par les ménages composés de frais de l'Etat, fonds de promotion de l'éducation nationale et la part de l'administration scolaire dans les écoles privées que publiques jadis et aujourd'hui en 2019-2020 seulement les écoles privées payé en trois trimestre pour les finalistes et autres classes respectivement d'ordre de 30\$ et 25\$ l'an.

Tableau 5. Les frais liés aux examens de finaliste du primaire et secondaire dans le Haut-Katanga

Catégorie	Les frais liés examens en CDF	Les frais liés examens en USA	Total l'an en CDF	Total l'an en USA
Primaire	10 000fc à 60 000fc	5\$ à 30\$	30 000fc à 80 000 fc	15\$ à 40\$
Secondaire	20 000fc à 200 000fc	10\$ à 100\$	60 000fc à 250 000fc	30\$ à 125\$

Sources: EPSP Haut-Katanga

Au vue de ce tableau, il se dégage pour les finalistes du primaire un montant allant de 30 000 FC à 80 000FC à payer pour passer les examens de test national de fin examen primaire (TENAFEP) et secondaire entre 60 000 FC et 250 000 FC pour les examens d'Etat et autres épreuves de l'année.

Au vue de ces différents évoqués ci-haut, il est question d'identifier les déterminants expliquant la faiblesse de la demande éducative au regard le financement mixte dans la province du Haut-Katanga.

Comme à travers l'analyse des indicateurs relatifs à la fréquentation scolaire des enfants dans la Province; les informations recueillis montrent que le système éducatif au Haut-Katanga est caractérisé aussi par une faible demande d'éducation par des ménages due à un certain nombre de facteurs (les facteurs d'ordres généraux et les facteurs spécifiques à chaque zone géographique).

Les facteurs d'ordres généraux renvoient aux coûts de l'éducation: coût direct et coûts d'opportunités, la mauvaise perception des valeurs de l'école par les ménages. Ce pour dire que le coût de la scolarisation est évidemment un facteur qui explique la faible demande d'éducation, plus précisément dans les territoires et villes de la province du Haut-Katanga.

Par ailleurs, les ménages se préoccupent satisfaire avant tout leurs besoins essentiels (nourritures et logements) avant d'envoyer les enfants à l'école ce qui occasionne diverses dépenses: frais de scolarité, coût des livres, des fournitures scolaires, frais de transports, frais d'habillement.

Cependant, la demande d'éducation dans la province est aussi affectée par une mauvaise perception de sa qualité et de son bénéfice. Les parents évaluent parfois la réalité du marché de l'emploi par rapport à l'apport de l'investissement de l'éducation de leurs enfants. Ils considèrent parfois à juste titre que les avantages qui peuvent découler sont trop faibles pour justifier les coûts engagés. Ils peuvent penser que les emplois offerts par l'économie ne se conforment pas des connaissances acquises à l'école, ou bien que l'obtention d'un emploi dépende davantage des relations personnelles que des compétences qui aboutissent à un déclassement, sur classement professionnel⁴ ou salarial.

Ainsi, si l'on retient 6 ans pour le primaire, 6 ans de secondaire, en supposant que l'élève n'a connu aucune perturbation sur son parcours scolaire jusqu'en sixième année d'étude secondaire on aboutit à une dépense totale (TF) moyenne de:

TF = (frais annuel primaire x 6+ frais TNAFEP) + (frais annuel secondaire x 6 + frais des Examens d'Etat). De telles sommes peuvent rapportées à dépenses courantes dans la province pour en saisir toute la portée.

Tableau 6. Dépenses moyennes des finalistes pour les deux cycles en 2019-2020

Libellé	Primaire		Secondaire					
	Public	Privé	Options générales		Options techniques		Options de métiers	
			Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Frais d'inscription	10\$	20\$	20\$	25\$	20\$	30\$	20\$	35\$
Coût kit scolaire	25\$	40\$	30\$	40\$	35\$	45\$	30\$	50\$
Frais d'études	50\$	250\$	200\$	300\$	220\$	350\$	250\$	400
TNAFEP	30\$	30\$	-	-	-	-	-	-
Frais d'Etat et FPEN	20\$	20\$	20\$	20\$	20\$	20\$	20\$	20\$
Frais des imprimés de valeur	5\$	5\$	10\$	10\$	10\$	10\$	10\$	10\$
Autres frais	15\$	25\$	20\$	30\$	20\$	40\$	20\$	50\$
Frais Examen d'Etat et autres épreuves	-	-	125\$	125\$	125\$	125\$	125\$	125\$
Total	155	390\$	425\$	550\$	450\$	620\$	475\$	690\$

Source l'auteur à partir des données l'EPST Haut-Katanga

Pour scolariser dans deux types de cycles tant du secteur public que privé ensuite au secondaire selon les options l'an 2019-2020, la moyenne pour chacun est respectivement reprise dans le tableau n° 6. Pour être précis, à l'exception des frais des TNAFP et Examen d'Etat; les restes de frais sont multipliés à six selon qu'on se trouve au primaire ou au secondaire au regard les options. Cependant, les différences entre les dépenses par élève aux différents niveaux s'expliquent avant tout par des différences liées aux coûts de personnel et exigences matérielles. Bien sûr, les coûts de fonctionnement sont également plus élevés dans l'enseignement professionnel, de par son orientation nécessairement pratique, mais ce facteur n'intervient qu'en deuxième lieu dans les différences de dépense unitaires.

⁴ Déclassement consiste à placer un salarié dans une position inférieure à celle qu'il occupait suite au contradiction de son niveau d'étude et ses compétences. Un sur classement constitue une désorientation professionnelle du marché du travail contrairement à la qualification. A titre d'exemple un économiste qui travaille comme plombier.

Tableau 7. Les frais scolaires regroupés par tranches selon catégorie des zones géographiques, les cycles et filières

CATEGORIE	TRANCHE DE FRAIS EN CDF	TRANCHE DE FRAIS EN USA	TOTAL TRANCHE L'AN CDF	TOTAL TRANCHE L'AN USA
CATEGORIE I	2 000 FC à 20 000 FC	1\$ à 10\$	18 000FC à 180 000 FC	9\$ à 90\$
CATEGORIE II	20 000 FC à 50 000 FC	10\$ à 25\$	180 000FC à 450 000 FC	90\$ à 225
CATEGORIE III	50 000 FC à 100 000 FC	25\$ à 50\$	450 000 FC à 900 000FC	225\$ à 450\$
CATEGORIE IV	100 000 FC à 200 000 FC	50\$ à 100\$	900 000 FC à 1 800 000 FC	450\$ à 900\$
CATEGORIE V	200 000 FC ET PLUS	100\$ et Plus	1 800 000 FC et Plus	900\$ et Plus

Source l'auteur à partir des données l'EPST Haut-Katanga

Tableau 8. La synthèse par catégorie de frais scolaire au Haut-Katanga regroupe selon tranches de frais

Catégorie	Tranche de frais liés à l'inscription en USA l'an	Tranche de frais liés au kits scolaire en USA l'an	Total frais d'étude l'an USA	Tranche de frais de l'Etat et quotité en USA	Tranche de frais lies examens en USA	Total frais
Catégorie I	0,75\$ à 7,5\$	7,5\$	9\$ à 90\$	25\$ à 30\$	15\$ à 125\$	57,25\$ à 260\$
Catégorie II	7,5\$ à 12,5\$	10\$	90\$ à 225	25\$ à 30\$	15\$ à 125\$	147,5 à 402,5\$
Catégorie III	12,5\$ à 25\$	15\$	225\$ à 450\$	25\$ à 30\$	15\$ à 125\$	292,5\$ à 645\$
Catégorie IV	25\$ à 50\$	30\$	450\$ à 900\$	25\$ à 30\$	15\$ à 125\$	545\$ à 1135\$
Catégorie V	50\$ et plus	55\$ et plus	900\$ et plus	25\$ à 30\$	15\$ à 125\$	1 045\$ et plus

Source l'auteur à partir des données l'EPST Haut-Katanga

Les différents tableaux évoqués ci-haut sont résumé aux différentes catégories regroupées en cinq selon qu'on est au cycle primaire et secondaire, aussi selon les tranches et exigences liées notamment à l'inscription, acquisition de kits scolaires, les frais d'étude, des examens enfin les quotités en termes de la fiscalité scolaires. Dans l'ensemble, ces frais annuels sont compris entre 57,25 \$, 1045\$ et plus.

5 CONCLUSION

Pour clore cette dissertation, les résultats de l'ensemble de l'offre et de la demande liés au marché éducatif, sont tirés sur base des données statistiques, des arrêtés et documents relatifs au marché de l'éducation afin d'apprécier et relever le défi qui économique et social et le caractère de discrimination éducative.

Cependant, le marché éducatif dans la province du Haut-Katanga, est caractérisé par la participation active des différents acteurs, à savoir: L'Etat, les entreprises, les ménages, les partenaires internes et externes. De ces acteurs classiques, s'ajoute les apprenants qui joue un rôle important dans l'orientation du marché de l'éducation. Par ailleurs, les mêmes acteurs chacun en ce qui le concerne, tire son revenu pour financer ce marché en exerçant une activité dans le secteur public, privé, libéral et mixte. Nous pouvons dire qu'il s'agit d'un marché orienté vers le financement mixte de l'éducation. Pour cela, le marché dégage cinq catégories de la demande éducative fondée sur les zones géographique et administrative de la province dont sont compris selon les tranches ensuite l'offre regroupée aussi selon quatre catégories au regard de leur financement.

Constatons, que le marché éducatif dans la province du Haut-Katanga ne permet pas toute la couche sociale d'accéder à l'éducation quoi qu'économiquement la sommation des compétences et aptitudes issues du marché éducatif améliore le revenu, la productivité, la croissance économique bref le bien-être d'une nation.

Il sied d'ajouter, le risque d'échec de la couverture de la demande et l'offre éducative dans les deux cycles, est une résultante les mécanismes de coordination du marché qui tantôt centralisé et décentralisé. Cependant, l'apport des arrêtés et de la loi-cadre portant fixation des frais et la réglementation du secteur, la concurrence entre Etablissements non seulement dans la fixation de frais mais également dans la qualité de service vendu qui demeure non efficace, ce qui fragilise le marché éducatif et ne permet pas à tous les enfants de bénéficier la formation sans laquelle la province ne peut se développer.

Dans conception économique, confirmons dans cette étude que le marché éducatif regorge plusieurs défis au vue de financement de l'offre et la demande incapable d'atteindre 80% des enfants scolarisés. Celui-ci nécessite des financements supplémentaires en provenance des apprenants considéré comme bénéficiaires principaux et fiscalisation du marché pendant la scolarisation. Ceci est une réponse à la couverture de la demande éducative l'une des missions d'un marché qui passe par la coordination centralisée ou décentralisé soit hybride.

REFERENCES

- [1] Journal officiel, de la loi cadre N° 14/004 du 11 Février 2014-10-02 de l'enseignement national.
- [2] Arrêté Provincial N°2019/113/Haut-Katanga du 17 Octobre 2019 Portant modalités de mise en œuvre de la gratuité de l'éducation de base et fixation des frais scolaires pour l'année 2019-2020.
- [3] Arrêté Provincial N°2020/0031/Haut-Katanga du 06 Mars 2020 Portant fixation des frais de participation à l'examen d'Etat et au test national d'étude Primaires session 2020.
- [4] EPSP (2010-2020), l'Annuaire Statistique de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel Haut- Katanga.
- [5] Becker.G. (1964). « Human Capital and Theoretical and Empirical Analysis »,. Columbia.
- [6] Becker G, (1994), Human Capital: A theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education, University of Chicago Press, 3e Edition.
- [7] Friedman, M. (1962). The Role Of Gouvernement in Education. In capitalism and Freedom. Chicago: University of Chicago Press.
- [8] Lange, H. N. (2002). Stratégies et Capacités de financement de l'éducation de Base par les Agents Privés, un rapport préparé pour la Mission des appuis Financiers et des études économiques.Paris: DCT/F.
- [9] Ranjan. (2011). Financement Educatif et le capital humain.
- [10] Kis – Katos (2007), Travail des enfants et libéralisation du commerce en Indonésie.
- [11] Diakitè Drissa (2000) La crise scolaire au Malie, Nordic Journal of African Studies 9 (3): 6-28.
- [12] Robert E. Lucas, (March 1993), "Making a Miracle", Econometrica, Vol. 61, No. 2.
- [13] Diarra et Lange (2000); Le Mali: politiques éducatives et système éducatif actuel.
- [14] Lange et Yaro (2003); L'Effectivité du droit à l'école en Afrique: les lieux du non-droit.
- [15] Robert Ballion (1982) Les consommateurs de l'école: stratégies éducatives des familles, éditions Gallimard (NRF) Paris.
- [16] Marie Duru- Bellat (2001) La dynamique des scolarités des filles: le double handicap questionné, Revue Française de Sociologie, 41-2/pp.251-280.